

PROJET PEDAGOGIQUE

ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE DE BOISSEUIL

- 2026/2027 -

DESCRIPTIF DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'Accueil périscolaire des enfants est organisé par la commune de Boisseuil (87) situé rue Antoine BLONDIN à Boisseuil, à proximité du groupe scolaire Guy Monnerot (école élémentaire) et Antoine de Saint-Exupéry (école maternelle).

L'accueil de loisirs est enregistré à la D.D.C.S.P.P. de la Haute-Vienne sous le n° **0870066AP000126-E01** pour l'année scolaire 2026/2027.

L'accueil de loisirs périscolaire de Boisseuil concerne tous les enfants qui fréquentent les écoles élémentaire et maternelle de Boisseuil. Il peut accueillir également des enfants de la commune scolarisés à l'extérieure de celle-ci.

ORGANISATION - MOYENS MATERIELS

La structure dispose de nombreuses pièces d'activité. Nous disposons de ces salles pour le temps périscolaire (ainsi que pour tous les ateliers).

- 1- Un accueil type « garderie » proposés au sein de 2 bâtiments déclarés : **le bâtiment de l'ALSH de Boisseuil pour les enfants de niveau élémentaire, et l'espace maternel de l'école de Boisseuil pour les enfants de niveau maternel**. Ces espaces permettent la mise en place de différentes activités (*voir « Organisation spécifique à l'accueil périscolaire élémentaire du soir » en fin de projet*) comme :
 - jeux calmes (dessin, origami, jeux de société, lecture)
 - jeux de construction, circuit de voitures, jeux d'identification
 - des jeux extérieurs (selon la météo)
 - une salle permettant aux enfants qui le souhaitent de faire leurs devoirs (autonomie, apprendre à travailler dans le calme, respect des autres) : **dans le bâtiment maternel**
 - une salle polyvalente (avec écran, vidéo projecteur) pourra être utilisée pour des séances de cinéma ou pour des jeux collectifs quand il n'y aura pas d'ateliers.

2- Les ateliers :

Nous découpons l'année scolaire en 3 périodes d'environ 10 séances pour les 3 cycles. Ces ateliers permettent aux enfants de découvrir des activités variées : sportives, culturelles, artistiques, manuelles, civiques...

Ils auront lieu dans des salles ou des espaces proches de la structure :

- le gymnase, la salle de danse ou le dojo pour les activités sportives
- le préau de l'école élémentaire,
- la salle polyvalente (théâtre),
- tous les extérieurs des bâtiments cités **ou déclarés**,
- la salle de motricité, et 2 salles d'activités à l'école maternelle,
- les salles libres du centre de loisirs (ateliers bricolage, peinture, salle des loulous, grande salle...).

Afin d'aller dans le sens de l'objectif d'engagement pour les enfants, nous demandons une inscription à l'année pour certains ateliers (cycle 3) afin de réaliser des projets plus intéressants (vidéo, percussions, théâtre). Tout en s'amusant l'enfant échange et s'enrichit avec les autres et se construit.

L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

Un directeur, une directrice adjointe et des animateurs sont présents pour s'occuper des enfants inscrits à l'accueil périscolaire. D'autres intervenants extérieurs encadrent des ateliers dans des salles du même local ou dans des locaux annexes (voir ci-dessus).

Les animateurs peuvent proposer des activités (voir organisation en fin de projet) aux enfants et rester vigilants à leur bon déroulement, ils sont garants de la sécurité affective, morale ou physique des enfants pendant les temps d'accueil. **Ils participent en parallèle à la surveillance des enfants sur toute la zone (notamment extérieure) à laquelle les enfants ont accès.**

Le directeur s'assure du bon fonctionnement des activités, et fait le lien avec les familles lors des questions ou interrogations. Il s'assure du respect des engagements du PEDT et des réglementations légales d'encadrement et de sécurité.

La directrice adjointe peut particulièrement épauler l'équipe du matin en cas de besoin, **ou suppléer le directeur en cas d'absence.**

Le personnel est qualifié (BAFA, BAFD, ou CAP Petite Enfance par exemple) et à ce titre garant de la sécurité des enfants accueillis. Les animateurs sans qualification sont accompagnés dans la découverte des missions et formés au fur et à mesure par l'équipe de direction et les animateurs référents.

Les intervenants extérieurs peuvent également être en possession de diplômes spécifiques, fournis au directeur.

Le personnel d'entretien doit collaborer avec toute l'équipe pédagogique afin de faciliter la réalisation des projets et créer les conditions optimales pour l'accueil des enfants.

LES INTENTIONS EDUCATIVES DE LA COMMUNE DE BOISSEUIL

Notre rôle est d'accompagner au mieux l'enfant dans son développement. Aux côtés des familles, de l'école et des autres intervenants, nous nous devons d'offrir un environnement propice à l'épanouissement de chaque jeune ; pour cela nous suivons des règles claires et précises axées sur les 3 axes stratégiques provenant du Projet Educatif Territorial :

CONSTRUIRE ENSEMBLE LE PARCOURS DE L'ENFANT ET DU JEUNE :

- Respecter les besoins et caractéristiques de chaque âge
- Proposer une structure sécurisante et sécurisée
- Proposer des activités enrichissantes

APPRENDRE LE VIVRE ENSEMBLE ET FAVORISER LA COHESION ENTRE LES DIFFERENTES STRUCTURES EDUCATIVES DU TERRITOIRE :

- Permettre les rencontres intergénérationnelles
- Créer du lien avec les associations locales
- Sensibiliser au handicap
- Proposer des temps dédiés à la parentalité aux familles du territoire

VALORISER LA PARTICIPATION, LES INITIATIVES ET L'ENGAGEMENT :

- Prioriser les échanges pour permettre de participer à la vie de la commune
- Permettre à tous d'exercer une citoyenneté active
- Inciter à l'éco-citoyenneté

LES INTENTIONS PEDAGOGIQUES DE LA COMMUNE DE BOISSEUIL

OBJECTIFS GENERAUX DE L'ACCUEIL DE LOISIRS :

- L'enfant apprendra à se respecter lui-même, à respecter les autres et son environnement.
- L'enfant sera capable de donner son avis, de choisir et proposer des activités pour le groupe et d'aller au bout de chaque projet.
- L'enfant développera sa curiosité artistique, culturelle et sportive.

OBJECTIFS SPECIFIQUES :

FAIRE IDENTIFIER L'ACCUEIL PERISCOLAIRE COMME UN LIEU ET UN MOMENT DIFFERENT DE L'ECOLE :

L'enfant pourra se détendre, jouer seul ou en groupe à l'ALSH (il n'est plus dans les locaux de l'école, excepté en maternelle dans un souci de respect de la sécurité émotionnelle du jeune enfant).

PERMETTRE AUX ENFANTS DE CREER, CONCEVOIR, INVENTER DES OBJETS, DES HISTOIRES, DES LIEUX :

Propositions d'activités manuelles (coloriages spécifiques, origami, perles...) ou jeux de groupe. Ajout ou rotation régulier de jeux de société, personnages de jeux d'imitation et de construction, lectures ...
Accompagnement de l'adulte dans ces activités.

GARANTIR LA SECURITE DES ENFANTS :

Les animateurs veillent au bon déroulement des activités qu'ils proposent. Ils sont garants de la sécurité des enfants jusqu'à leur départ. Ils mettent en place une surveillance constante des lieux et activités et apportent leur aide rapide en cas d'incident.

PERMETTRE AUX ENFANTS DE S'EXPRIMER, DE SE DETENDRE, DE JOUER :

Propositions d'activités ludiques pour l'épanouissement de chaque enfant. Ecoute active des idées, envies et besoin de chacun.

Veille importante de toute l'équipe concernant les problématiques relationnelles et comportements de groupe.

LES ENFANTS DOIVENT APPRENDRE A VIVRE ENSEMBLE, DEVENIR UN CITOYEN DE DEMAIN, COLLABORER :

Instaurer et respecter des règles de vie commune (toilettes propres, jeux rangés correctement...) : ce que l'on a le droit de faire ou pas.

Jouer ensemble : respect des autres, intégration des enfants en situation de handicap

Pour devenir un citoyen de demain, je respecte mon environnement, ma planète : tri sélectif, activités liées à la récupération de matériaux naturels, attention portée au gaspillage du papier etc.

Liste Non exhaustive des types d'ateliers pouvant être proposés

Les activités	Objectifs spécifiques	Enrichissement pour l'enfant	Exemples
Sportives	Découverte d'un sport Esprit d'équipe Apprentissage de règles Prendre sa place dans un groupe Stratégie et tactique Dépense physique Découvrir son corps, apprentissage, motricité	Règles sportives Vie de groupe Respect des autres, s'ouvrir aux autres, prendre de l'assurance Règles d'hygiène	Rugby Basket Handball Football Tennis Tennis de table Danse Judo

Artistiques	Découverte d'un art et de sa culture Fabrication d'instruments Jouer ensemble Ouverture Ecoute Partage	Aller plus loin dans un projet Découverte d'un art Faire soi-même et l'utiliser Prendre sa place dans le groupe Imaginaire Spatialisation Travail de groupe	Musique Percussions Céramique Déco Arts graphiques Calligraphie chinoise Théâtre
Civiques	Vie citoyenne Grandir en découvrant des gestes importants Appartenance à un ensemble Vie collective Respecter des consignes Place dans la société	Apprendre des notions de secours afin d'aider l'adulte en difficulté Grandir Etre attentif, prendre des précautions Trouver sa place Manipuler des appareils spécifiques	Gestes de premier secours Langues européennes Langue chinoise Langue des signes
Créatives	Découverte de techniques spéciales et de matériaux différents Apprendre à manipuler des matériaux, des outils spéciaux Développer l'imaginaire	Couper du bois, collage avec pistolets à colle Respecter des règles de sécurité, faire attention à soi mais aussi aux autres Découverte du support bois, papier, ou autres	Bouts de cartons Textil'art The au fil Marionnettes Création de bijoux Bricolage
Culturelles	Construire ensemble un projet commun Découvrir, s'enrichir S'engager : inscription à l'année Travailler ensemble Respect des autres, vie de groupe Se questionner Manipuler des appareils spécifiques	Ecriture d'un scénario, montage d'un film Tenir compte des idées de chacun, savoir écouter l'autre Apprendre de nouvelles langues et cultures Expérimenter les sciences	Cuisine Langues européennes Occitan Danse africaine Expériences scientifiques Jardinage Cinéma
Techniques	Engagement Imaginer, créer, rêver Jouer ensemble Apprentissage de techniques relatives au théâtre Proposer des idées, concevoir une histoire	Inscription à l'année, rester motivé jusqu'à la fin du projet Tenue de la caméra, utiliser l'ordinateur comme outil de travail Respect des autres personnages, savoir faire évoluer son personnage Mémoriser son texte, savoir se positionner sur la scène, utiliser un espace donné	Vidéo Informatique Bricolage Céramique

Les ateliers étant continuellement renouvelés à chaque période, ces exemples peuvent être proposés aux 3 cycles.

SECURITE INCENDIE

Un exercice d'évacuation peut être effectué à tout moment. Les consignes en cas d'incendie sont affichées à l'entrée de l'accueil de loisirs et connues de tous les animateurs de la structure.

SUIVI SANITAIRE / INFIRMERIE

L'accès à l'infirmerie est réservé à l'équipe d'encadrement.

A l'inscription des enfants, les parents doivent fournir via un espace dématérialisé en ligne les informations relatives :

- aux vaccinations obligatoires ou à leurs contre-indications,
- aux antécédents médicaux ou chirurgicaux,
- aux pathologies chroniques en cours,
- aux allergies alimentaires et/ou médicamenteuses,
- aux traitements en cours avec leurs ordonnances originales,
- aucun traitement ne sera administré sans ordonnance.
- aux éventuels Projets d'Accueil Individualisé (PAI)

Le centre est équipé d'une infirmerie et de pharmacies mobiles. Le directeur et plusieurs animateurs sont titulaires de l'A.F.P.S., du SST ou du PSC1.

Ils veillent à :

- l'existence éventuelle d'allergies médicamenteuses ou alimentaires,
- identifier les mineurs pour lesquels une trousse de secours doit toujours être emmenée,
- conserver les médicaments et tout produit pharmaceutique sous clé,
- tenir le registre dans lequel sont reportés tous les soins donnés, (Fiches individuelles)
- tenir à jour les trousses de premiers secours,
- veiller à ce qu'une bonne hygiène règne par un lavage de mains après une activité salissante, un passage aux toilettes,
- trier les médicaments périmés.

Une liste des PAI est tenue à jour et à disposition des animateurs. Celle-ci précise de manière rapidement lisible :

- les consignes en cas de crise
- le lieu où se trouve la trousse d'urgence
- les personnes à prévenir

Les trousses sont toutes stockées au même endroit dans chaque bâtiment. En cas de sortie d'un groupe (notamment durant un atelier), la trousse est confiée à l'intervenant, celle-ci suit l'enfant. L'ALSH de Boisseuil s'est doté depuis plusieurs années de trousses identifiées, avec photo et nom de l'enfant. Le directeur de l'accueil est responsable du suivi et du maintien des trousses en bon état d'utilisation constante.

ACTIONS DE CITOYENNETE

Désireux de nous impliquer dans le projet de la communauté d'agglomération de Limoges Métropole de réduire les déchets, nous mettons en place une sensibilisation pour la réduction et la valorisation des déchets après les repas à l'accueil de loisirs, les mercredis, mais aussi sur le temps périscolaire.

Mise en place de poubelles sélectives au restaurant scolaire :

- Déchets destinés au composteur : Restes de repas (sans viande ni poisson), serviettes en papier.

Tout ce qui est bio dégradable est jeté par deux enfants, aidés d'un animateur, dans les bacs à compost. L'objectif est d'utiliser le compost lors de la plantation de végétaux à l'extérieur de l'Accueil de Loisirs. Un projet de jardin en permaculture est mis en place depuis plusieurs années annuellement avec le concours d'une intervenante spécialisée.

- Déchets destinés à la poubelle ménagère : Autres restes de repas
- Gourdes de compotes : réinsérées dans un circuit de recyclage particulier ou en gourde de froid pour les blessures.
- Déchets recyclés : Pots de yaourt, cartons

Les animateurs veilleront également à sensibiliser les enfants au gaspillage de papier lors des activités (feuille de dessin, papier essuie mains).

Des poubelles de tri (jaunes) et d'ordures (vertes) sont également disposées en phase de test au sein du centre de loisirs. La fin de l'expérimentation menée en collaboration avec le service de « tri hors foyer » de Limoges métropole devra mener à la généralisation de ces containers.

EVALUATIONS DES OBJECTIFS

ÉVALUATION DU PROJET

La finalité sera de vérifier si les objectifs sont atteints ou de mettre en évidence les écarts entre le projet initial et le projet réalisé.

L'évaluation d'un projet permet de tirer des leçons des succès et des échecs pour l'avenir.

Cette évaluation peut prendre vie à travers différents médias et temps dans le cours de l'année :

- Réunion bilan des professionnels
- Questionnaire familles
- Jeux et sondage enfants
- Demande de complément des élus

Ainsi, des modifications de ce projets peuvent être testées ou mises en place en cours d'année dans un but d'amélioration du service ou de prise en compte de demandes importantes.

EVALUATION DES ACTIVITES

AUPRES DES ENFANTS

Par une écoute et l'observation des enfants chaque jour : sont-ils impliqués, intéressés, quels sont leurs besoins ?

Par le bilan des animations vécues le jour même.

Par le bilan en fin de PEDT.

Par un bilan avec les intervenants lors de la dernière séance d'atelier.

AUPRES DES ANIMATEURS ET DES INTERVENANTS

Pendant les réunions de mise au point et de fonctionnement entre animateurs : en fonction des besoins constatés, les animateurs améliorent, ajustent, et/ou adaptent les activités et le fonctionnement des temps d'accueil périscolaire. C'est notamment le cas en février 2023 avec l'expérimentation de salles à thèmes, projet modifié en 2024 puis 2025, et remis à jour chaque année (voir plus loin).

Pour les ateliers, le cahier de l'animateur (remis en début de période) permet d'évaluer les séances au jour le jour pour faire un bilan à la fin de l'année scolaire. Cela permet de voir pour l'année suivante quelles sont les actions à reconduire ou pas.

Pour le temps d'accueil périscolaire, plusieurs réunions dans l'année permettent de suivre l'avancement du fonctionnement et des projets.

Ces temps d'échange sont nécessaires pour clarifier les règles et le fonctionnement général, notamment avec le possible turnover des équipes.

AUPRES DU PERSONNEL TECHNIQUE

Régulièrement par des échanges sur leur travail.

LE FONCTIONNEMENT DU GROUPE

Chaque membre de l'équipe trouve-t-il sa place ?

Les responsabilités ont-elles été bien assumées par chacun ?

S'il y a eu des conflits internes, comment se sont-ils résolus ?

Peut-on tirer des leçons de l'organisation du groupe ? (nombre d'enfants, nombres d'animateurs...)

A-t-on tenu compte des demandes des enfants lors des bilans ?

FONCTIONNEMENT DES ACCUEILS

ACCUEIL PERISCOLAIRE PRIMAIRE DU MATIN

- Les enfants sont accueillis de 7h30 à 8h30,
- Les animateurs arrivent de façon échelonnée afin de suivre la courbe des besoins d'encadrement,
- Les enfants sont pointés à l'aide d'une tablette numérique au fur et à mesure de leur arrivée,
- Des jeux, petites activités manuelles, concours courts ou dessins sont proposés,
- Concernant l'accueil élémentaire, une animatrice emmène dès 8h15 un premier groupe d'enfant dans la cour, pour l'ouverture de la garderie gratuite à 8h30. En fonction de la météo, les autres enfants sont emmenés entre 8h30 et 8h45 dernier délai.
- Une attention particulière est apportée le matin sur le réveil en douceur et l'écoute des besoins des enfants avec des lieux plus ou moins calmes et des possibilités de jeux avec des variations d'intensité. Les animateurs sont volontairement dynamiques, dans une recherche de proposition et acteurs de ce temps.

ACCUEIL PERISCOLAIRE ELEMENTAIRE DU SOIR

- Les enfants sont pris en charge dès 15h45 en emmenés dès 16h à l'ALSH sur la base des réservations des familles après pointage sur la tablette numérique et le goûter. L'accueil périscolaire est ouvert jusqu'à 18h30.
- A 16h30, la garderie gratuite se terminant à l'école, les enfants restants sont amenés à l'ALSH pour y être notés. Tous les enfants sont alors dans l'enceinte du centre à 16h35.
- En parallèle, les ateliers se déroulent sur les heures entières : 16h à 17h ou 17h à 18h, avec quelques exceptions : ateliers nécessitant une durée étendue (1h30) ou diminuée (45min)
- Les animateurs et intervenants travaillent en collaboration pour se transmettre les groupes d'enfants en toute sécurité et faire le suivi continu du nombre d'enfants sur la tablette.
- Durant l'accueil périscolaire, des activités sont proposées et encadrées, avec la possibilité donnée au jeu libre avec surveillance de la sécurité des enfants.
- Les animateurs sont garants du respect des taux d'encadrement et partent régulièrement en accord avec le directeur quand le nombre d'enfant baisse.
- Des activités plus poussées sont proposées chaque soir par un animateur pour permettre aux enfants de découvrir dans un groupe plus restreint une activité calme ou un jeu extérieur,
- Les animateurs se répartissent sur toute la surface de présence des enfants afin de surveiller partout et de pouvoir vite porter assistance en cas de soucis.
- Les animateurs surveillent particulièrement l'entrée, lieu de va et vient et d'arrivée des parents. Un agent y est continuellement présent afin de noter les départs sur la tablette numérique.
- Une attention particulière est donnée au vivre ensemble, au respect du matériel et à la bienveillance dans le groupe.

DEPLACEMENTS

Lors des déplacements d'enfants sur la voie publique, diverses consignes sont respectées :

- Les encadrants portent systématiquement un gilet réfléchissant, un gilet portant mention de la collectivité peut être fourni à chacun.
- Chaque groupe d'enfants est réuni et doit respecter les consignes de calme de l'adulte
- Un encadrant ne peut se déplacer entre les bâtiments avec plus d'enfants que le taux d'encadrement légal : 1 adulte pour 18 enfants en élémentaire, 1 pour 14 en maternelle
- L'adulte encadrant connaît le nombre d'enfant qui lui est confié et vérifie que ce nombre ne varie pas. L'intervenant périscolaire se déplace avec la liste des enfants concernés.

PROJET EXPERIMENTE ENTRE FEVRIER 2023 ET SEPTEMBRE 2025

Différentes organisations ont été testées pour répondre aux obligations du présent projet. Elles ont porté sur :

- La place de chaque animateur dans l'organisation du soir, tant au niveau des salles que des types d'activités
- Les types d'activités proposées et le lieu choisi pour chacune
- La mise en place ou non de micro-ateliers chaque soir
- L'ordre de départ de l'école de chacun
- La mise en place d'une étude surveillée
- Le départ échelonné de chaque animateur en fonction de la fréquentation

Chaque organisation a évolué sur la base de bilans et permet d'aller vers l'organisation la plus adéquate en fonction :

- Du temps disponible de préparation des activités pour chaque animateur
- De la fréquentation liée aux besoins de garde des familles
- De l'évolution de la programmation des ateliers périscolaires
- Des nouveaux projets greffés à cet accueil
- De la modification du système de pointage des enfants

De nombreux projets se sont ainsi succédés pour aller vers la forme la plus adaptée chaque année tout en prenant en compte les volontés et capacités de chacun et d'offrir la meilleure expérience possible aux familles.

Concernant les activités proposées durant l'accueil périscolaire du soir, le projet actuel offre la possibilité d'une contrainte de préparation réduite, tout en permettant aux équipes de proposer des temps d'animation valorisant leurs connaissances.

Le projet actuel fonctionne avec un atelier par soir (environ 2 ou 3 ateliers par animateur et par mois).

Concernant l'organisation de l'équipe, celle-ci s'améliore chaque année pour répondre aux difficultés de l'équipes et aux envies des enfants. Cela permet aussi :

- De laisser plus de libertés à l'animateur qui propose l'activité du soir,
- De prévoir l'utilisation d'une salle plus adaptée pour l'étude surveillée proposée chaque soir de 16h35 à 17h20 aux enfants de CM1/CM2 sur réservation,
- D'être plus opérants en fonction de la météo et des salles disponibles.

ACCUEIL PERISCOLAIRE MATERNEL DU SOIR

- Les enfants goutent dans les classes, avec ATSEM et animateurs qui les aident.
- Dès 16h, ils sont rassemblés et commencent des activités de jeu libre, jeux de ballons...
- A 16h30, les enfants sont rassemblés et pointés sur la tablette
- Le fonctionnement est identique à l'accueil élémentaire pour le reste du temps, avec la mise en place d'activités, de temps lecture, de jeux de groupe...
- Chaque soir, une ATSEM ou animatrice propose spécifiquement un micro-atelier à une groupe d'enfant : activité manuelle, jeux de groupe, fresque commune...

QUI FAIT QUOI ?

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU SOIR

MAJ : 01er sept 26

	lundi	mardi	jeudi	vendredi	ordre de départ
Portail jusqu'à 16h30 puis Espace extérieur ALSH	LAETITIA	VIRGINIE	CHRYSTEL	FABIENNE	
ETUDE SURVEILLÉE Dès arrivée de l'agent de portail de 16h35 à 17h20 (dans la salle maternelle)	STEVEN	LUCIE	ELISA	ANAËLLE Pas d'étude mais renfort péricole	1
Accueil des Familles à l'ALSH + surveillance des couloirs et WC	VIRGINIE	FABIENNE	LAETITIA	CHRYSTEL	2
ESPACE EXTERIEUR ou GRANDE SALLE selon météo	ELISA	ANAËLLE	STEVEN	LUCIE	3 (ATELIERS)
ACTIVITE PROPOSEE PAR UN ANIMATEUR	LUCIE	ELISA	ANAËLLE	STEVEN	4 (TABLETTE)
JEUX CLASSIQUES SALLE PAPUCHES	ANAËLLE	CATHERINE	LUCIE	ELISA	5 (TABLETTE)
JEUX CLASSIQUE SALLE MARMAILLOUX					